

III

Les conclusions de M. Charlot prêtent beaucoup moins à la critique, nous sommes heureux de le dire, que les observations un peu mesquines et les généralisations trop hâtives dont il a rempli la première partie de son rapport. La cause qu'il défend, celle de la création de nouvelles écoles laïques, n'avait pas besoin des arguments médiocres dont il a cru devoir étayer ses conclusions. Il dit excellemment : « Il n'est pas question de faire au profit de l'étranger concurrence à l'école congréganiste. Là où elle est seule à enseigner le français et à faire connaître la France en face d'écoles étrangères, elle est pour nous l'école française. A plus forte raison, ne s'agit-il pas d'apporter dans cette œuvre une préoccupation antireligieuse. Il ne nous est pas permis d'oublier qu'en Orient c'est la communauté de religion qui crée entre les individus le véritable lien politique et social. » Rien de plus juste ; mais alors pourquoi donner d'abord de mauvais arguments à ceux qui veulent, eux, faire œuvre antireligieuse ?

Nous regrettons aussi que M. Charlot n'ait pas cru pouvoir faire autrement que d'établir une comparaison entre les services que rendent en Orient les écoles congréganistes, qui ont fait leurs preuves, et ceux que rendront les écoles laïques qui, sauf de rares exceptions, ne donnent guère encore que des espérances. « Il s'agit de donner, écrit-il, à notre influence en Orient les organes nouveaux dont elle a besoin, les organes appropriés au pays, adaptés